

SURJOUX

Bornard François. Notaire demeurant à Surjoux. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789. Terroriste. Dénoncé comme “ *rédacteur de plusieurs procès verbaux et arrêtés du comité révolutionnaire de Craz dont il n’était pas Membre. . .grand partisan et fauteur du terrorisme* ”¹. Désarmé suivant la loi du 21 germinal an III, il est mis en liberté surveillée par arrêté du Comité de Sûreté Générale.

Ginord. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789.

Mollex. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789.

Poncet Philibert, né à Surjoux. Il sert comme fusilier à la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon de l'Ain. Il décède à l'hôpital de Besançon le 26 germinal an II.

Rollet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789. Agent de la commune. Percepteur de la municipalité en l’an VII.

Sermet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789.

Tabourin Jacques. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789.

Vanel Guillaume, né en 1730 à Seyssel. Ordonné en 1756. Curé de Surjoux. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Surjoux, le 12 mars 1789 (?). Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 16 pluviôse an II.

¹ Liste des individus qui ont été désarmés conformément à la loi du 21 Germinal an 3. A.D.A. série 6L90.

